****

****

**Synthèse des principaux points à retenir de la formation**

**Module 1 – cyberVIOLENCE**

**Définition de la cyberviolence**

Nous définissons la cyberviolence comme **«la violence médiée par les TIC et le Web»**. Nous souhaitons ainsi mettre en exergue le fait que le problème social est bien celui de la violence. La violence médiée par les TIC n’est pas une nouvelle forme de violence. Les usages des TIC et du Web constituent de nouvelles pratiques sociales par lesquelles des actes violents peuvent être commis. Le phénomène de violence reste le même, c’est la plate-forme ou l’espace virtuel qui est nouveau.

La violence médiée par les TIC chez les filles et les jeunes femmes, ainsi que chez les garçons, sert à alimenter différents rapports sociaux inégaux de sexe ainsi que d’autres formes d’inégalités (basées sur la race, l’ethnicité, l’âge, la classe sociale, l’orientation sexuelle…) qui s’y entrecroisent, caractérisant différents contextes locaux (milieux scolaires, du travail) et sociétaux. Ainsi, un déséquilibre de pouvoir peut prendre diverses formes (physiques, sociales, relationnelles ou psychologiques). Cette violence implique des comportements délibérés, répétés et visant à faire mal à d’autres (l’intentionnalité).

**Lien avec la violence plus généralisée**

La violence contre les femmes et les filles comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d’une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l’autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. La violence vise à gouverner ou à contrôler les vies des filles et des femmes ou à réduire leur liberté.

Il faut aussi parler de la violence contre les minorités — des personnes perçues comme «différentes» (de par leur couleur de peau ou origine ethnique, par exemple), comme ayant des «déficiences» (vivant avec un handicap, vieilles ou malades) ou comme «déviantes» (orientation sexuelle, habillement) — qui sont souvent la première cible de la marginalisation et de la violence. Cette violence peut prendre les mêmes formes que la violence faite aux femmes, mais sort des rapports intimes.

Tout comme la violence plus généralisée, la cyberviolence peut prendre plusieurs formes, soit psychologique (par l’humiliation ou les rumeurs, par exemple), sexuelle (par la circulation de photos compromettantes), économique (par la fraude ou le taxage) et physique (par le contrôle des mouvements d’une personne par GPS).

Comme pour d’autres violences, le but est d’humilier et rabaisser l’autre en vue d’affirmer son pouvoir, mais aussi d’obtenir un gain de popularité, pour se valoriser ou revaloriser et/ou par vengeance.

Il est rare qu’il n’y ait pas de chevauchement entre la cyberviolence et le harcèlement en personne.

**Caractéristiques de la cyberviolence**

Pour qu’un acte soit considéré comme de la cyberviolence, généralement il doit répondre aux trois critères suivants:

* une intention de rabaisser, d’humilier, de contrôler;
* une action répétitive qui peut prendre diverses formes;
* la présence de rapports inégaux.

Voici les caractéristiques spécifiques de la cyberviolence :

* **L’anonymat :** Souvent on ne peut pas identifier l’auteur.e des communications. Il ou elle peut rester anonyme ou utilise une identité fictive.
* **Le sentiment d’impunité :** Comme la communication peut rester anonyme et les personnes qui la font ne voient pas l’impact sur la cible, elles n’ont pas de regrets et n’ont pas peur d’être attrapées. Cet anonymat peut favoriser l’inhibition et un sentiment d’invincibilité.
* **L’instantanéité** de la diffusion des messages et des réponses. En un clic, le message est parti, souvent sans trop de réflexion sur les conséquences.
* **La capacité de se répandre et de persister indéfiniment :** Le public potentiel est infini. De plus, il y a une «perte de contrôle» sur la diffusion du contenu qui sera presque impossible à supprimer par la suite.
* **Le caractère incessant de la violence** : Les communications sont présentes 24h/24, 7 jours sur 7 et peuvent vous suivre jusque dans votre intimité. Cette violence est difficile à fuir ou à éviter.
* **On peut être cible et auteur.e en même temps** :La catégorisation des jeunes soit en «victime» soit en «bourreau» s’avère simpliste, car on peut être à la fois non seulement «cible» mais aussi «auteur.e» de violence.

**Les conséquences de la cyberviolence pour les cibles**

Les conséquences de la cyberviolence seraient les mêmes que celles subies sans les TIC et hors Web, qu’il s’agisse de conséquences psychologiques (colère, tristesse, anxiété, stress, méfiance, intimidation, craintes, responsabilisation de la situation, déprime, perte d’intérêt général, automutilation, démotivation, dépression jusqu’à l’acte suicidaire), comportementales (difficulté de concentration, difficulté scolaire, absentéisme, isolement/solitude, pleurs fréquents, difficulté à s’affirmer) ou physiques (somatisation).

**Conséquences de la cyberviolence pour les auteur.e.s**

La cyberviolence peut avoir toutes sortes de conséquences sur ses auteur.e.s, tant psychologiques que sociales ou légales. Oui, il s’agit d’une prise de pouvoir et peut améliorer leur «statut social» sur le coup, mais il y a également des conséquences potentielles à long terme dont les idées suicidaires et le suicide, la dépendance, l’abus de leur partenaire ou enfants ainsi que des conséquences légales.

**Les besoins des personnes ciblées :**

* Besoin d’un soutien émotionnel et l’importance du tissu social. Il est important pour les personnes ciblées par des actes de cyberviolence de pouvoir **parler à des personnes de confiance** tant à l’école, qu’au sein de leur famille
* Besoin d’’**avoir des espaces physiques et virtuels** (groupe de discussion dans l’école, forum de discussion sur le Web, etc.) pour pouvoir parler, échanger et se soutenir mutuellement entre jeunes qui vivent des situations de violence et de cyberviolence
* Le rôle fondamental des **liens sociaux significatifs** tant dans la prévention de la cyberviolence que dans la capacité des jeunes à être en mesure d’y faire face quand elles vivent de la violence médiée par les TIC et le Web

**Besoins spécifiques pour les auteur.e.s**

L’auteur.e de la violence médiée par les TIC et le web est parfois aussi «victime» et a donc les mêmes besoins:

* le besoin de soutien émotionnel (être entendu.e et pouvoir s’exprimer en toute confiance);
* le besoin d’aide concrète (être outillé.e et accompagné.e pour pouvoir développer des stratégies afin de prévenir d’autres incidents).

Les jeunes auteur.e.s ont des besoins spécifiques, à savoir:

* le besoin d’information sur le vécu des personnes touchées afin de travailler parallèlement sur le développement d’habiletés sociales (empathie, écoute, estime de soi, etc.);
* le besoin de pouvoir s’exprimer devant les personnes concernées et l’opportunité de pouvoir réparer les torts causés (responsabilisation des auteur.e.s).

**Besoin de plus d’information et d’une aide concrète de la collectivité**

La violence médiée par les TIC et le web s’inscrit sur un continuum de violence et nécessite une aide concrète et concertée regroupant l’ensemble des acteurs de la collectivité:

* La **prévention en milieu scolaire** et le **développement d’habiletés sociales** sont essentiels pour parvenir à enrayer ce phénomène, à long terme. En effet, les jeunes doivent être informés et sensibilisés davantage sur la cyberviolence, ses impacts, ses conséquences sur les personnes ciblées et le rôle positif qu’ils et elles peuvent jouer dans des situations de violence médiée par les TIC et le web dont ils et elles sont témoins.

Il est également important de promouvoir une communication non violente et un bon usage des TIC, notamment par le biais de l’éducation à la civilité pour contrecarrer les incivilités sur le Web.

* Le **dépistage** de la violence médiée par les TIC et le web et **la création d’espaces sécuritaires** sont incontournables pour permettre aux intervenant.e.s, aux parents et aux proches de déceler rapidement des situations de cyberviolence et corrélativement de créer un climat favorable pour que les cibles et les auteur.e.s soient en mesure de dévoiler leur situation et de se mobiliser pour la changer.
* **L’accompagnement** et le **suivi** après le dévoilement d’une situation conflictuelle et/ou de violence à travers les TIC et le Web doivent être faits de façon concertée avec l’ensemble des acteurs (école, parents, organismes de justice alternative, police, justice, etc.). Par ailleurs, ce travail en concertation est essentiel pour développer des stratégies adéquates à chacun des milieux et pour être capables de faire face à de nouveaux incidents.

*Pour les notes de référence et pour visiter la formation en ligne à l’adresse suivante :* [www.cyberviolence.ca](http://www.cyberviolence.ca)

Relais-femmes

<http://www.relais-femmes.qc.ca/>

relais@relais-femmes.qc.ca